

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.  
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société  
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative  
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 150 (1970)

**Vereinsnachrichten:** Rapport de la commission pour la Schläfli-Stiftung l'année 1970  
**Autor:** Huggel, Hj.

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Rapport de la Commission suisse de Spéléologie pour 1970

---

La Commission, créée par le Sénat de la Société helvétique des Sciences naturelles lors de sa séance du 16 mai 1970, s'est réunie une fois, le 19 mai, au cours de l'année 1970. Cette réunion était destinée à l'information et à l'organisation interne de la Commission. Le Président et son suppléant sont, respectivement:

M. V. Aellen, zoologiste, directeur du Muséum d'Histoire naturelle, Genève

M. J. Meia, géologue cantonal, Neuchâtel.

Le poste de secrétaire a été confié à M. R. Gigon, instituteur à la Chaux-de-Fonds, qui ne fait pas partie de la Commission, mais qui est responsable de la bibliothèque centrale de la Société suisse de Spéléologie.

Une proposition de nouveaux règlements de la Commission, adaptés et simplifiés par rapport à ceux qui avaient été établis à l'origine, vous sera présentée très prochainement.

Selon les paragraphes 39 et 40 des Statuts de la SHSN, les comptes annuels des Commissions doivent être communiqués à la direction centrale avant le 20 janvier. Comme notre Commission n'a pas encore touché de subside et qu'il n'y a eu aucun mouvement d'argent, il n'y a donc pas de rapport financier pour l'année 1970.

Le Président: V. Aellen

## Rapport de la commission pour la

### Schläfli-Stiftung l'année 1970

---

Reglement siehe "Verhandlungen", Solothurn 1936, Seite 136

La Commission a été renouvelée lors de la séance du Sénat de 1970 et se constitue de la façon suivante: Président: Prof. H.J.Huggel, Genève, Vice-Président: Prof.P.Broennimann, Genève; Assesseurs: Prof.Pilet, Lausanne, Prof.E.Müller, Zurich, Dr.R. Noethiger, Zurich.

Elle a attribué le prix 1967 à M. L.Zaninetti pour son travail intitulé "Les foraminifères du Trias de la région de l'Almtal (Haute-Autriche)" et a fixé le prix à Fr 2.500.-- en raison de la qualité exceptionnelle du travail.

La rotation a été établie jusqu'en 1973; pour 1971 la Biologie végétale, pour 1972, la Biologie animale et pour 1973 les Sciences de la Terre.

Il a été décidé que deux thèmes pourront être soumis à choix aux candidats. La commission préparera en 1971 un nouveau règlement pour simplifier les démarches nécessaires des candidats. La publication des prix sera faite simultanément pour les trois années en 1971.

Le Président: Hj.Huggel